

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Budget Principal (M57) (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21740058900016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE EVIAN LES BAINS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	40
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	42
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	45
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	49

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	51
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	55
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	56
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	57
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	58
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	59
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	60
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	64
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	66
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	68
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	69

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
Population totale	Informations statistiques
	Valeurs
Population totale	0
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Informations fiscales (N-2)
	Collectivité
	0

Informations financières – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Espargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2)

Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	5 033 196,65	5 038 515,14	789 128,89 A1
Investissement	1 121 757,44	1 115 040,81 (3)	-4 396,99 A2
Fonctionnement	3 911 439,21	3 923 474,33 (4)	793 525,88 A3

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	727 882,00 II + IV	365 108,00 B1	-362 774,00
Investissement	727 882,00 II	365 108,00 B2	-362 774,00
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	431 673,38
Investissement	A2 + B2	-373 887,62
Fonctionnement	A3 + B3	805 561,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 727 882,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
30	Opération d'équipement n° 30	54 520,00
36	Opération d'équipement n° 36	57 265,00
38	Opération d'équipement n° 38	450 000,00
39	Opération d'équipement n° 39	28 680,00
44	Opération d'équipement n° 44	600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	36 696,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	100 121,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES			C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 365 108,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	365 108,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			
		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		2 348 833,08	2 719 892,00
		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	727 882,00	365 108,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 8 284,92	(si solde positif) 0,00
		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	3 085 000,00	3 085 000,00
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		3 859 000,00	3 422 840,62
		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 859 000,00	3 859 000,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	6 944 000,00	6 944 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES**

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Montant
	Libellé	Chapitre(s)	
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AÉ VOTÉES

Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AЕ existant.

L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	70 920,00	115 376,00	160 328,00	160 328,00	275 704,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	200 700,00	145 121,00	113 094,00	113 094,00	258 215,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 252 470,00	467 385,00	1 779 259,00	1 779 259,00	2 246 644,00
Total des dépenses d'équipement		1 524 090,00	727 882,00	2 052 681,00	2 052 681,00	2 780 563,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500,00	0,00	1 528,00	1 528,00	1 528,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	279 800,00	0,00	294 624,08	294 624,08	294 624,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		281 300,00	0,00	296 152,08	296 152,08	296 152,08
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 805 390,00	727 882,00	2 348 833,08	2 348 833,08	3 076 715,08

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 805 390,00	727 882,00	2 348 833,08	2 348 833,08	3 076 715,08
+					
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE			8 284,92	
	=				
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 085 000,00	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	19 000,00	365 108,00	650 000,00	650 000,00	1 015 108,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		19 000,00	365 108,00	650 000,00	650 000,00	1 015 108,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	48 965,33	0,00	71 064,08	71 064,08	71 064,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	258 060,67	0,00	371 058,92	371 058,92	371 058,92
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 650 000,00	0,00	1 502 200,00	1 502 200,00	1 502 200,00
Total des recettes financières		1 957 026,00	0,00	1 944 323,00	1 944 323,00	1 944 323,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 976 026,00	365 108,00	2 594 323,00	2 594 323,00	2 959 431,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	110 124,00		125 569,00	125 569,00	125 569,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		110 124,00		125 569,00	125 569,00	125 569,00

TOTAL	2 086 150,00	365 108,00	2 719 892,00	2 719 892,00	3 085 000,00
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 085 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	125 569,00
--	--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II C2
---	--	--	--	--	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 071 380,00	0,00	1 144 900,00	1 144 900,00	1 144 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	783 500,00	0,00	770 500,00	770 500,00	770 500,00
014	Atténuations de produits	88 060,00	0,00	240 460,00	240 460,00	240 460,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 486 436,00	0,00	1 445 720,00	1 445 720,00	1 445 720,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 429 376,00	0,00	3 601 580,00	3 601 580,00	3 601 580,00
66	Charges financières	111 500,00	0,00	127 500,00	127 500,00	127 500,00
67	Charges spécifiques (3)	25 000,00	0,00	4 351,00	4 351,00	4 351,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 565 876,00	0,00	3 733 431,00	3 733 431,00	3 733 431,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	110 124,00		125 569,00	125 569,00	125 569,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		110 124,00		125 569,00	125 569,00	125 569,00

TOTAL	3 676 000,00	0,00	3 859 000,00	3 859 000,00	3 859 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 859 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II C2
---	--	--	--	--	----------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 500,00	0,00	4 039,00	4 039,00	4 039,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	414 562,25	0,00	435 806,25	435 806,25	435 806,25
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	209 758,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
731	Fiscalité locale	1 901 945,00	0,00	2 374 880,00	2 374 880,00	2 374 880,00
74	Dotations et participations (3)	424 278,00	0,00	405 988,00	405 988,00	405 988,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	59 192,87	0,00	117 127,37	117 127,37	117 127,37
Total des recettes de gestion courante		3 012 236,12	0,00	3 422 840,62	3 422 840,62	3 422 840,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	238,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 012 474,12	0,00	3 422 840,62	3 422 840,62	3 422 840,62

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 012 474,12	0,00	3 422 840,62	3 422 840,62	3 422 840,62
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	436 159,38
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 859 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	125 569,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 528,00	0,00	1 528,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	294 624,08	0,00	294 624,08
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	2 261 512,00		2 261 512,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	80 836,00	0,00	80 836,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	213 215,00	0,00	213 215,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	225 000,00	0,00	225 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	3 076 715,08	0,00	3 076 715,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	8 284,92
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 085 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 144 900,00		1 144 900,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	770 500,00		770 500,00
014 Atténuations de produits	240 460,00		240 460,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 445 720,00	0,00	1 445 720,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	127 500,00	0,00	127 500,00
67 Charges spécifiques (9)	4 351,00	0,00	4 351,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		125 569,00	125 569,00
Dépenses de fonctionnement – Total	3 733 431,00	125 569,00	3 859 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 859 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	71 064,08	0,00	71 064,08
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 015 108,00	0,00	1 015 108,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		125 569,00	125 569,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 502 200,00		1 502 200,00
Recettes d'investissement – Total		2 588 372,08	125 569,00	2 713 941,08

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	371 058,92
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 085 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	4 039,00		4 039,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	435 806,25		435 806,25
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	85 000,00		85 000,00
731	Fiscalité locale	2 374 880,00		2 374 880,00
74	Dotations et participations (8)	405 988,00		405 988,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	117 127,37	0,00	117 127,37
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 422 840,62	0,00	3 422 840,62

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	436 159,38
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 859 000,00
--	---------------------

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES						
			Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II	III = I + II	
		TOTAL	1 805 390,00	727 882,00	2 348 833,08	2 348 833,08
018	RSA	Pour mémoire, budget précédent (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 820,00	36 696,00	44 140,00	44 140,00	80 836,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 700,00	100 121,00	113 094,00	113 094,00	213 215,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	30 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	1 252 570,00	591 065,00	1 670 447,00	1 670 447,00	2 261 512,00
	Total des dépenses d'équipement	1 524 090,00	727 882,00	0,00	2 052 681,00	2 052 681,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500,00	0,00	1 528,00	1 528,00	1 528,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	279 800,00	0,00	294 624,08	294 624,08	294 624,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00			
	Total des dépenses financières	281 300,00	0,00	296 152,08	296 152,08	296 152,08
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 805 390,00	727 882,00	0,00	2 348 833,08	2 348 833,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	8 284,92
--	----------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 085 000,00
--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2. 1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		A			III	
		RECETTES				
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
				II	III = I + II	
TOTAL	1 828 089,33	I	365 108,00	2 348 833,08	2 348 833,08	2 713 941,08
018 RSA	0,00	0,00	0,00	650 000,00	650 000,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	19 000,00	365 108,00	0,00	0,00	650 000,00	1 015 108,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	19 000,00	365 108,00	0,00	650 000,00	650 000,00	1 015 108,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	48 965,33	0,00	71 064,08	71 064,08	71 064,08	71 064,08
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 650 000,00	0,00	1 502 200,00	1 502 200,00	1 502 200,00	1 502 200,00
Total des recettes financières	1 698 965,33	0,00	1 573 264,08	1 573 264,08	1 573 264,08	1 573 264,08
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 717 965,33	365 108,00	2 223 264,08	2 223 264,08	2 223 264,08	2 588 372,08
021 Virement de la section de fonctionnement	110 124,00		125 569,00	125 569,00	125 569,00	125 569,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	110 124,00		125 569,00	125 569,00	125 569,00	125 569,00
					R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
					Affectation au compte 1068 (8)	371 058,92
					Total des recettes d'investissement cumulées	3 085 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF/ 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = RI/ 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								III = I + II	A1
TOTAL	1 805 390,00	727 882,00	0,00	2 348 833,08	2 348 833,08	0,00	2 348 833,08	3 076 715,08	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 820,00	36 696,00	0,00	44 140,00	44 140,00	0,00	44 140,00	80 836,00	
202 Frais réalisation documents urbanisme	0,00	31 296,00		0,00	0,00	0,00	0,00	31 296,00	
2031 Frais d'études	9 720,00	5 400,00		42 540,00	42 540,00	0,00	42 540,00	47 940,00	
2051 Concessions, droits similaires	31 100,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	200 700,00	100 121,00	0,00	113 094,00	113 094,00	0,00	113 094,00	213 215,00	
2111 Terrains nus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118 Autres terrains	37 200,00	37 200,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	53 200,00	
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	1 797,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 797,00	
21311 Bâtiments administratifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152 Installations de voirie	0,00	11 124,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	19 624,00	
21534 Réseaux d'électrification	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731 Matériel roulant	76 800,00	45 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	
215738 Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00	1 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	
21828 Autres matériels de transport	28 200,00	0,00		64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	
21838 Autre matériel informatique	1 000,00	0,00		11 494,00	11 494,00	0,00	11 494,00	11 494,00	
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00	
2188 Autres immobilisations corporelles	47 500,00	4 000,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	13 500,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	30 000,00	0,00		225 000,00	225 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	
2315 Install., matériel et outill. technique	30 000,00	0,00		225 000,00	225 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	
Total des opérations d'équipement (4)	1 252 570,00	591 065,00	0,00	1 670 447,00	1 670 447,00	0,00	1 670 447,00	2 261 512,00	
Total des dépenses d'équipement	1 524 090,00	727 882,00	0,00	2 052 681,00	2 052 681,00	0,00	2 052 681,00	2 780 563,00	

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		1		II			III = I + II
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 500,00	0,00		1 528,00	1 528,00		1 528,00
10226 Taxe d'aménagement	1 500,00	0,00		1 528,00	1 528,00		1 528,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	279 800,00	0,00		294 624,08	294 624,08		294 624,08
1641 Emprunts en euros	167 000,00	0,00		168 875,08	168 875,08		168 875,08
168758 Dettes - Autres groupements	112 800,00	0,00		125 749,00	125 749,00		125 749,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	281 300,00	0,00		296 152,08	296 152,08		296 152,08
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	1 805 390,00	727 882,00		2 348 833,08	2 348 833,08		2 348 833,08
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00
2051 Concessions, droits similaires	0,00			0,00	0,00		0,00
2111 Terrains nus	0,00			0,00	0,00		0,00
2315 Install., matériel et outill. technique	0,00			0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2. 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
30	TRAVERSEE DU VILLAGE		63 823,02	54 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36	RENOVATION PRESBYTERE		18 356,77	57 265,00	1 159,00	1 159,00	0,00	1 159,00
38	REHA ANC. ECOLE MOYNAT EN MAIRIE		3 633,60	450 000,00	1 494 000,00	1 494 000,00	0,00	1 494 000,00
39	AMENAG SECTEUR PASSENGUES RD 22		9 792,00	28 680,00	4 188,00	4 188,00	0,00	4 188,00
40	AMENAG FRONT NEIGE NORDIQUE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
41	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
43	TRAVAUX SECURISATION LES PLAGNES		0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
44	TRAVAUX VOIRIE REVETEMENTS		227 719,97	600,00	101 100,00	101 100,00	0,00	101 100,00
45	MISE EN VALEUR PATRIMOINE LOCAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
46	AMENAG AIRE, MISE AUX NORMES ARRET BUS SS LE SAIX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			323 325,36	591 065,00	1 670 447,00	1 670 447,00	0,00	1 670 447,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 30
LIBELLE : TRAVERSEEE DU VILLAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		63 823,02	a	54 520,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	45 000,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	45 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	63 823,02	9 520,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	63 823,02	9 520,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-54 520,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36
LIBELLE : RENOVATION PRESBYTERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	18 356,77	a	57 265,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	18 356,77	57 265,00	1 159,00	1 159,00
2313	Constructions	18 356,77	57 265,00	1 159,00	1 159,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-58 424,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 38
LIBELLE : REHA ANC. ECOLE MOYNAT EN MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 633,60	a	450 000,00	1 494 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 331,60		50 000,00	112 000,00
2031	Frais d'études	2 331,60		50 000,00	112 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 302,00		400 000,00	1 382 000,00
2313	Constructions	1 302,00		400 000,00	1 382 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	250 000,00	586 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		250 000,00	586 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		250 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00		0,00	100 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	486 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 108 000,00
--------------------------------------	----------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 39
LIBELLE : AMENAG SECTEUR PASSENGUES RD 22
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	9 792,00	a	28 680,00	4 188,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 792,00	28 680,00	4 188,00	4 188,00
2031	Frais d'études	9 792,00	28 680,00	4 188,00	4 188,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-32 868,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 40
LIBELLE : AMENAG FRONT NEIGE NORDIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 41
LIBELLE : REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 43
LIBELLE : TRAVAUX SECURISATION LES PLAGNES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	0,00	70 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		70 000,00	70 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00		70 000,00	70 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-70 000,00
-------------------------------	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 44
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE REVETEMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		227 719,97	a	600,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	227 719,97	600,00	101 100,00	101 100,00
2315	Install., matériel et outill. technique	227 719,97	600,00	101 100,00	101 100,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-101 700,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 45
LIBELLE : MISE EN VALEUR PATRIMOINE LOCAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 46
LIBELLE : AMENAG AIRE, MISE AUX NORMES ARRET BUS SS LE SAIX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	60 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	60 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	60 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	60 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

					A3	
					III	
					TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
					II	III = I + II
	TOTAL	1 828 089,33	1	365 108,00	2 348 833,08	2 713 941,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	19 000,00	365 108,00	650 000,00	650 000,00	1 015 108,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	19 000,00	263 528,00	0,00	0,00	263 528,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	74 000,00	486 000,00	486 000,00	560 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	27 580,00	0,00	0,00	27 580,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	19 000,00	365 108,00	650 000,00	650 000,00	1 015 108,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1 068)	48 965,33	0,00	71 064,08	71 064,08	71 064,08
10222	FCTVA	32 957,00	0,00	64 396,00	64 396,00	64 396,00
10226	Taxe d'aménagement	16 008,33	0,00	6 668,08	6 668,08	6 668,08
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 650 000,00	0,00	1 502 200,00	1 502 200,00	1 502 200,00
	Total des recettes financières	1 698 965,33	0,00	1 573 264,08	1 573 264,08	1 573 264,08
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 717 965,33	365 108,00	2 223 264,08	2 223 264,08	2 588 372,08
021	Virement de la section de fonctionnement	110 124,00		125 569,00	125 569,00	125 569,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
272	Titres immobilisés (droits de créance)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

		Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
1328	Autres subventions d'équip. non transf.						
2031	Frais d'études		0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles		0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		110 124,00			125 569,00		125 569,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état «B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Vote de Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
	TOTAL	3 676 000,00	0,00	3 859 000,00	3 859 000,00	0,00	3 859 000,00	3 859 000,00
011	Charges à caractère général (3)	1 071 380,00	0,00	1 144 900,00	1 144 900,00	0,00	1 144 900,00	1 144 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	783 500,00	0,00	770 500,00	770 500,00			770 500,00
014	Atténuations de produits	88 060,00	0,00	240 460,00	240 460,00			240 460,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 486 436,00	0,00	1 445 720,00	1 445 720,00	0,00	0,00	1 445 720,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 429 376,00	0,00	3 601 580,00	3 601 580,00	0,00	3 601 580,00	3 601 580,00
66	Charges financières	111 500,00	0,00	127 500,00	127 500,00			127 500,00
67	Charges spécifiques (3)	25 000,00	0,00	4 351,00	4 351,00			4 351,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00					
	Total des dépenses financières	136 500,00	0,00	131 851,00	131 851,00			131 851,00
	Total des dépenses réelles	3 555 876,00	0,00	3 733 431,00	3 733 431,00	0,00	3 733 431,00	3 733 431,00
023	Virement à la section d'investissement	110 124,00		125 569,00	125 569,00			125 569,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre	110 124,00		125 569,00	125 569,00			125 569,00
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)							0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées							3 859 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	B
--	--	------------	----------

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget Précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 012 474,12	0,00	3 422 840,62	3 422 840,62	3 422 840,62
013	Atténuations de charges (2)	2 500,00	0,00	4 039,00	4 039,00	4 039,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	414 562,25	0,00	435 806,25	435 806,25	435 806,25
73	Impôts et taxes (sauf 731)	209 758,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
731	Fiscalité locale	1 901 945,00	0,00	2 374 880,00	2 374 880,00	2 374 880,00
74	Dotations et participations (2)	424 278,00	0,00	405 988,00	405 988,00	405 988,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	59 192,87	0,00	117 127,37	117 127,37	117 127,37
	Total des recettes de gestion des services	3 012 236,12	0,00	3 422 840,62	3 422 840,62	3 422 840,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	238,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	238,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 012 474,12	0,00	3 422 840,62	3 422 840,62	3 422 840,62
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	436 159,38
Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 859 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du comité administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES – DÉTAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	III = I + II
	TOTAL	3 676 000,00	0,00	0,00	3 859 000,00	3 859 000,00	0,00	0,00	3 859 000,00	3 859 000,00
011	Charges à caractère général (4)	1 071 380,00	0,00	0,00	1 144 900,00	1 144 900,00	0,00	0,00	1 144 900,00	1 144 900,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00
60612	Energie - Electricité	100 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
60621	Combustibles	46 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60622	Carburants	57 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60623	Alimentation	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	6 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	22 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	16 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61358	Autres	20 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	65 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	0,00		94 000,00	94 000,00	0,00	0,00	94 000,00	94 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61551	Entretien matériel roulant	110 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	42 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00
6161	Mutirisques	20 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6182	Documentation générale et technique	7 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00		6 700,00	6 700,00	0,00	0,00	6 700,00	6 700,00
62268	Autres honoraires, conseils	22 080,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
6231	Annonces et insertions	1 600,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	28 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6234	Réceptions	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	17 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	5 300,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	150 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6248	Divers	20 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 300,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 200,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00	500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	6 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	35 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
63512	Taxes foncières	53 500,00	0,00	65 200,00	65 200,00	0,00	0,00	65 200,00	65 200,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	783 500,00	0,00	770 500,00	770 500,00	0,00	0,00	770 500,00	770 500,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	500,00	500,00	2 000,00	2 000,00	500,00	500,00
6331	Versement mobilité	2 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	500,00	500,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	700,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 555,00	0,00	341 155,00	341 155,00	341 155,00	341 155,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	325 000,00	0,00	2 700,00	2 700,00	3 700,00	3 700,00	2 700,00	2 700,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	10 200,00	10 200,00	3 700,00	3 700,00
64113	NBI	0,00	0,00	150 588,00	150 588,00	912,00	912,00	150 588,00	150 588,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
64131	Rémunérations	203 000,00	0,00	10 200,00	10 200,00	912,00	912,00	10 200,00	10 200,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	10 200,00	10 200,00	912,00	912,00	10 200,00	10 200,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6415	Congés payés	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102 000,00	0,00	104 000,00	104 000,00	105 000,00	105 000,00	104 000,00	104 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	98 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	6 000,00	6 000,00	105 000,00	105 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 400,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Vote de Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 000,00	0,00		25 400,00	25 400,00		25 400,00	25 400,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 845,00	0,00		1 845,00	1 845,00		1 845,00	1 845,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 600,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6488	Autres	2 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
014	Atténuations de produits	88 060,00	0,00		240 460,00	240 460,00		240 460,00	240 460,00
739211	Attribution de compensation	0,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
739221	FNGIR	23 060,00	0,00		23 060,00	23 060,00		23 060,00	23 060,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	65 000,00	0,00		67 400,00	67 400,00		67 400,00	67 400,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 486 436,00	0,00		1 445 720,00	1 445 720,00		0,00	1 445 720,00
65311	Indemnités de fonction	38 800,00	0,00		40 200,00	40 200,00		0,00	40 200,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		0,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 700,00	0,00		1 800,00	1 800,00		0,00	1 800,00
65315	Formation	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		0,00	2 500,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6553	Service d'incendie	58 436,00	0,00		61 966,00	61 966,00		0,00	61 966,00
65568	Autres contributions	1 300,00	0,00		2 500,00	2 500,00		0,00	2 500,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	1 180 000,00	0,00		1 239 500,00	1 239 500,00		0,00	1 239 500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	195 500,00	0,00		95 000,00	95 000,00		0,00	95 000,00
65818	Autres	6 200,00	0,00		1 000,00	1 000,00		0,00	1 000,00
65988	Frais fonctionnement des groupes d'élus	500,00	0,00		254,00	254,00		0,00	254,00
6586					0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 429 376,00	0,00		3 601 580,00	0,00		3 601 580,00	3 601 580,00
66	Charges financières	111 500,00	0,00		127 500,00	127 500,00		127 500,00	127 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	111 500,00	0,00		127 500,00	127 500,00		127 500,00	127 500,00
67	Charges spécifiques (4)	25 000,00	0,00		4 351,00	4 351,00		4 351,00	4 351,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 000,00	0,00		4 351,00	4 351,00		4 351,00	4 351,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II		III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
	Total des charges financières et spécifiques	136 500,00	0,00	0,00	131 851,00	131 851,00		131 851,00
	Total des dépenses réelles	3 565 876,00	0,00	0,00	3 733 431,00	0,00	3 733 431,00	3 733 431,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	110 124,00			125 569,00	125 569,00		125 569,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00
6761	Differences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	110 124,00			125 569,00	125 569,00		125 569,00

Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 661112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote)
						III = I + II
	TOTAL	3 012 474,12	0,00	3 422 840,62	3 422 840,62	3 422 840,62
013	Atténuations de charges (3)	2 500,00	0,00	4 039,00	4 039,00	4 039,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 100,00	0,00	4 039,00	4 039,00	4 039,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	414 562,25	0,00	435 806,25	435 806,25	435 806,25
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	762,25	0,00	762,25	762,25	762,25
70382	Redevances de ski de fond	78 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	255 000,00	0,00	269 500,00	269 500,00	269 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	25 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	42 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
70688	Autres prestations de services	12 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	13 680,00	13 680,00	13 680,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	0,00	3 864,00	3 864,00	3 864,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	209 758,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
73211	Attribution de compensation	127 758,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	82 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
731	Fiscalité locale	1 901 945,00	0,00	2 374 880,00	2 374 880,00	2 374 880,00
73111	Impôts directs locaux	1 805 000,00	0,00	2 269 000,00	2 269 000,00	2 269 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	13 345,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
73141	Taxe sur la consu. finale d'électricité	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
73154	Droits de place	1 600,00	0,00	2 880,00	2 880,00	2 880,00
73175	Taxe sur les remontées mécaniques	42 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	424 278,00	0,00	405 988,00	405 988,00	405 988,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	195 000,00	0,00	189 927,00	189 927,00	189 927,00
741121	DSR des communes	126 000,00	0,00	157 357,00	157 357,00	157 357,00
744	FCTVA	18 778,00	0,00	16 467,00	16 467,00	16 467,00
74718	Autres participations Etat	400,00	0,00	15 037,00	15 037,00	15 037,00
74788	Autres	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	4 000,00	0,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74888	Autres	14 100,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	59 192,87	0,00	117 127,37	117 127,37	117 127,37
752	Revenus des immeubles	45 500,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
75738	Autres	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	13 692,87	0,00	2 127,37	2 127,37	2 127,37
Total des recettes de gestion des services		3 012 236,12	0,00	3 422 840,62	3 422 840,62	3 422 840,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produuits spécifiques (3)	238,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	238,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 012 474,12	0,00	3 422 840,62	3 422 840,62	3 422 840,62
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les collectivités ou lieux à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 1649 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Taux actuel	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	
163 Emprunts obligataires (Total)								0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)									4 750 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)									4 750 000,00								
C.A.S. C.D.C.	05/11/2014 10/11/2015	2015-03-02 2016-01-01	02/06/2015 01/04/2016		2 500 000,00 2 250 000,00	F F			2 600 1 750	Euro Euro	T T	C C	N N	A-1 A-1			
1643 Emprunts en devises (total)								0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)								0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)								0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)								0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)								0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)								0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)								0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)								0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)								0,00									
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)								1 593 660,15									

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat					Catégorie d'emprunt (8)	
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Péodicité des remboursements (6)	
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00								
1687 Autres dettes (total)				1 593 660,15								
0058 2000 01	SYANE	01/01/2003	2003-01-01	01/01/2004	7 484,98	F		5,790	5,790	Euro	A	C
0058 2000 02	SYANE	01/01/2003	2003-01-01	01/01/2004	1 153,59	F		5,790	5,790	Euro	A	C
0058 2001 00	SYANE	01/01/2003	2003-01-01	01/01/2004	52 189,93	F		5,400	5,400	Euro	A	C
0058 2001 01	SYANE	01/01/2003	2003-01-01	01/01/2004	19 049,65	F		5,400	5,400	Euro	A	C
0058 2001 02	SYANE	01/01/2004	2004-01-01	01/01/2005	231 181,88	F		5,400	5,400	Euro	A	C
0058 2003 00	SYANE	01/01/2005	2005-01-01	01/01/2006	5 670,35	F		4,740	4,740	Euro	A	C
0058 2004 00	SYANE	01/01/2006	2006-01-01	01/01/2007	126 156,85	F		4,030	4,030	Euro	A	C
0058 2004 01	SYANE	01/01/2007	2007-01-01	01/01/2008	5 969,47	F		4,030	4,030	Euro	A	C
0058 2005 00	SYANE	01/01/2007	2007-01-01	01/01/2008	123 378,38	F		3,640	3,640	Euro	A	C
0058 2007 00	SYANE	01/01/2009	2009-01-01	01/01/2010	259 215,90	F		4,650	4,650	Euro	A	C
0058 2008 00	SYANE	01/01/2009	2009-01-01	01/01/2010	50 314,71	F		4,110	4,110	Euro	A	C
0058 2008 01	SYANE	01/01/2010	2010-01-01	01/01/2011	256 665,62	F		4,110	4,110	Euro	A	C
0058 2012 00	SYANE	01/01/2016	2016-01-01	01/01/2017	280 323,25	F		4,950	4,950	Euro	A	C
0058 2013 00	SYANE	01/01/2016	2016-01-01	01/01/2017	17 905,59	F		3,720	3,720	Euro	A	C
Total général					6 343 660,15							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle , X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-335 du 30 juillet 2020 portant attribution des avances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

		IV – ANNEXES			
		ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV B1.2	

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 1666) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice				
				Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 541 071,39					164 285,72	97 646,18	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 541 071,39					164 285,72	97 646,18	0,00
	N	0,00	A-1	1 725 000,00	17,25	F		2 600	100 000,00	44 481,67	0,00
	N	0,00	A-1	1 816 071,39	28,25	F		1 500	64 285,72	53 164,51	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)	0,00			588 784,26				84 879,70	25 807,09	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		588 784,26				84 879,70	25 807,09	0,00	0,00
0058 2000 01	N	0,00	A-1	374,23	1,00	F	5 790	374,23	21,67	0,00	0,00

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Emprunts et dettes au 01/01/N					Annuité de l'exercice		
				Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt				
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)			
0058 2000 02	N	0,00	A-1	57.67	1,00	F		5,790	57,67	3,34	0,00
0058 2001 00	N	0,00	A-1	2 609,43	1,00	F		5,400	2 609,43	140,91	0,00
0058 2001 01	N	0,00	A-1	952,53	1,00	F		5,400	952,53	51,44	0,00
0058 2001 02	N	0,00	A-1	23 118,26	2,00	F		5,400	11 559,09	1 248,39	0,00
0058 2003 00	N	0,00	A-1	850,51	3,00	F		4,740	283,52	40,31	0,00
0058 2004 00	N	0,00	A-1	25 231,41	4,00	F		4,030	6 307,84	1 016,83	0,00
0058 2004 01	N	0,00	A-1	1 432,42	5,00	F		4,030	298,47	60,14	0,00
0058 2005 00	N	0,00	A-1	32 467,98	5,00	F		3,640	6 493,60	1 181,83	0,00
0058 2007 00	N	0,00	A-1	90 725,63	7,00	F		4,650	12 960,80	4 218,74	0,00
0058 2008 00	N	0,00	A-1	17 610,09	7,00	F		4,110	2 515,74	723,77	0,00
0058 2008 01	N	0,00	A-1	102 666,26	8,00	F		4,110	12 833,28	4 219,58	0,00
0058 2012 00	N	0,00	A-1	168 193,93	9,00	F		4,950	18 688,22	8 325,60	0,00
0058 2013 00	N	0,00	A-1	122 433,91	14,00	F		3,720	8 745,28	4 524,54	0,00
Total général		0,00		4 129 835,65					248 965,42	123 453,27	0,00
											0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC810-15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement repus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

													% par type de taux selon le capital restant dû
													Dates des périodes bonifiées
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de filie	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Taux du taux à la date de vote du budget (9)	Niveau du taux	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de veille du budget.

(10) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits Montant en euros	16 100,00 4 129 855,65	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				0 0,00	
	Montant en euros				0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	IV
	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 666.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité générée au cours de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00											0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00											0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00											0,00
TOTAL GENERAL					0,00											0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe , V : variable simple , C : complexe , R : préfixé (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	A	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	372 418,69
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	372 418,69
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 422 840,62
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	10,88

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV B8
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)
		INVESTISSEMENT (total)
		FONCTIONNEMENT (total)
6573641		Commune de La Chapelle d'Abondance - budget annexe Forêts
6573641		Commune de La Chapelle d'Abondance - budget annexe Remontées Mécaniques

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

		IV	
		B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	2,00	5,00	3,90
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	2,00	3,00	1,90
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	0,00	9,00	7,80
Adjoint technique territorial	C	5,00	0,00	5,00	4,80
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00
Chef de Service de Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00
Principal 1ère Classe					
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		13,00	2,00	15,00	12,70	1,00	13,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail / période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %, présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 %, présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N		CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT
Agents occupant un emploi permanent (6)			Indice (8)	Euros	Nature du contrat (5)
Technicien Principal de 2ème Classe	B	TECH	599	0,00	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	Autres
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEURS: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP).

332-23-1° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justificatif par les besoins des services ou la nature des fonctions sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes de moins de 15 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-4° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-5° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-8-6° : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-10 : Contrat à durée indéterminée sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-332 : Modalités particulières recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes déuls.

A. Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

			IV
			B9

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		296 152,08	I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		294 624,08	294 624,08
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	168 875,08	168 875,08
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	125 749,00	125 749,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 528,00	1 528,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	1 528,00	1 528,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	296 152,08	727 882,00	8 284,92	1 032 319,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 698 833,08	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	71 064,08	71 064,08
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	64 396,00	64 396,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	6 668,08	6 668,08
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	1 627 769,00	1 627 769,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
272	Titres immobilisés (droits de créance)	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 502 200,00	1 502 200,00
021	Virement de la section de fonctionnement	125 569,00	125 569,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 698 833,08	365 108,00	0,00	371 058,92	2 435 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2023

(6) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

					IV
					D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante
Part régionale des ressources					Variation du produit / N-1 (%)
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB	3 423 000,00	0,00	35 540	0,00	1 216 534,00
TFPNB	79 220,00	0,00	128,130	0,00	91 100,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	836 071,00	0,00	29 430	0,00	961 531,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par M. Gérald DAVID-CRUZ, Maire (1),

A La Chapelle d'Abondance , le 04/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A La Chapelle d'Abondance , le 04/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BLANC Didier	
BOVARD Jean-Marie	
CATTANEO Thierry	
CREPY-BANFIN Audrey	
CRUZ-MERMY Jean-Jacques	
CRUZ-MERMY Valéry	
DAVID-CRUZ Gérald	
GRILLET-AUBERT Jacques	
GUFFROY François-Maxime	
LEBRASSEUR Fabrice	
MECCA Jean-Louis	
TRINCAZ Nicolas	
VUILLOUD Gilbert	

19 AVR. 2023

Certifié exécutoire par M. Gérald DAVID-CRUZ, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A La Chapelle d'Abondance , le 24 avril 2023

19 AVR. 2023

A , le

Le Maire Gérald DAVID-CRUZ
Mairie de la Chapelle d'Abondance

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

